

StoVentec® Carrier Board

Fiche de données de sécurité

Selon le SGH des Nations Unies (Rév. 6, 2015)

Date de Problème: Édition du 30/05/2023

: 1.0

SECTION 1: IDENTIFICATION

1.1. Produit SGH Identifiant

Forme du produit : Article. Panneau composite léger en granulés de verre recyclé.

Nom du produit : StoVentec® Carrier Board, StoVentec® Carrier Board A+

Code(s) de produit : 07002-007, 07008-008, 07002-009

1.2. Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur Utiliser

Utilisation de la substance/du mélange : Pour usage professionnel seul.

1.3. Fournisseurs Détails

Entreprise

Sto Corp.

6175 Riverside Drive SW

Atlanta, Géorgie 30331

(800)221-2397

www.stocorp.com

1.4. Téléphone d'urgence Nombre

Urgence Numéro : 800-424-9300 CHEMTREC

SECTION 2 : RISQUES IDENTIFICATION

2.1. Classification de la substance ou du mélange SGH UN Classement : Non classé.

Les informations contenues dans ce document sont conçues pour communiquer des instructions de manipulation et d'utilisation sûres pour les articles manufacturés non réglementés par la norme de communication des risques OSHA, 29 CFR 1910.1200, ni par le Règlement sur les produits dangereux du Canada DORS/2015-17 (SIMDUT 2015)

Ce produit est conforme à la définition d'"article" de la norme de communication des risques de l'OSHA, qui signifie "un article manufacturé autre qu'un fluide ou une particule : (i) qui est formé selon une forme ou une conception spécifique pendant la fabrication ; (ii) dont la ou les fonctions d'utilisation finale dépendent en tout ou en partie de sa forme ou de sa conception lors de l'utilisation finale ; et (iii) qui, dans des conditions normales d'utilisation, ne libère pas plus que de très petites quantités, par exemple, des quantités infimes ou infimes d'un produit chimique dangereux (tel que déterminé en vertu du paragraphe (d) de cette section), et ne présente pas de danger physique ou risque pour la santé des employés. 29 CFR 1910.1200(c)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les mises en garde .

N'est pas applicable.

2.2. D'autres dangers qui n'entraînent pas classification

Le verre peut contenir des traces de silice lorsqu'il est coupé, scié ou meulé. De bonnes pratiques de travail qui minimisent l'étendue de la production totale de poussière doivent être suivies, et l'exposition réelle des employés sur un chantier donné doit être déterminée par des tests d'hygiène industrielle sur le lieu de travail. Toxicité aiguë inconnue (SGH-ONU)

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR INGRÉDIENTS

3.1. Matières

N'est pas applicable.

3.2. Mélanges : Le matériau est fourni sous forme de panneau solide d'époxy lié au verre.

Nom	Étiquette d'un produit	%	Classification SGH UN
Granulés de verre recyclé	(N° CAS) 65997-17-3	85-90	Non classés
Maille en fibre de verre	(N° CAS) 65997-17-3	< 10	Non classés
Liant(s) époxy	(N° CAS) 80-05-7, 106-89-8	< 10	Non classés
Retardateur(s) de flamme minéral(s), retardateur de flamme	N ° CAS. 21645-51-2	< 10	Non classés
Autres matériaux non classés	N'est pas applicable	< 5	Non classés

Les informations contenues dans ce document sont conçues pour communiquer des instructions de manipulation et d'utilisation sûres pour les articles manufacturés non réglementés par la norme de communication des risques OSHA, 29 CFR 1910.1200, ni par le Règlement sur les produits dangereux du Canada DORS/2015-17 (SIMDUT 2015)

Texte complet des phrases H, le cas échéant : voir rubrique 16.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS MESURES**4.1. Description des premiers soins nécessaires Mesures**

Inhalation : Lorsque les symptômes apparaissent : aller à l'air libre et ventiler la zone suspecte. Bien que peu probable, consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon.

Contact avec les yeux : Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Une ingestion accidentelle est extrêmement improbable. Consulter un médecin si un blocage se produit.

4.2. Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires, si Nécessaire

En cas d'exposition ou d'inquiétude, consulter un médecin. Si un avis médical est nécessaire, ayez à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit.

ARTICLE 5 : LUTTE CONTRE L'INCENDIE MESURES**5.1. Extincteur Médias**

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, brouillard, dioxyde de carbone (CO₂), mousse résistant à l'alcool ou poudre chimique sèche.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de gros jet d'eau. L'utilisation d'un jet d'eau abondant peut propager le feu.

5.2. Dangers spécifiques découlant de la Chimique

Risque d'incendie : N'est pas considéré comme inflammable mais peut brûler à des températures élevées.

Risque d'explosion : Sans objet.

Réactivité : Non applicable

5.3. Actions de protection spéciales pour Sapeurs pompiers

Mesures de précaution Incendie : Faire preuve de prudence lors de la lutte contre un incendie.

SECTION 6 : DISPERSION ACCIDENTELLE MESURES**6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et urgence Procédures**

Mesures générales : Ne pas respirer la poussière excessive. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

6.1.1. Pour les non-urgences Personnel

Équipement de protection : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel inutile.

6.1.2. En cas d'urgence Intervenants

Équipement de protection : Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Procédures d'urgence : À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide de personnel formé dès que les conditions le permettent.

6.2. Précautions personnelles, équipement de protection et urgence Procédures

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage En haut

Pour le confinement et les méthodes de nettoyage : Ramassez mécaniquement et éliminez les déchets en toute sécurité.

Transférer le matériau déversé dans un récipient approprié pour élimination. Éviter la création de poussière.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions pour la sécurité Manutention**

Dangers supplémentaires lors du traitement : Tel qu'il est fourni, ce produit est un solide. Cependant, lorsqu'il est coupé/poncé/meulé, ce produit peut produire de la poussière lors du traitement. Soyez prudent lorsque vous travaillez avec des poussières. Utiliser des contrôles techniques appropriés pour réduire au minimum la génération de poussière en suspension dans l'air.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : se laver les mains et les autres zones exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et quand sortie travail. Obtenir spécial instructions avant utiliser. Faire pas gérer jusqu'à tous sécurité précautions ont a été lu et compris. Ne pas respirer la poussière. Eviter tout contact avec les yeux, la peau et vêtements.

Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris toute Incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer à la réglementation en vigueur.

Conditions de stockage : Stocker de manière à éviter l'accumulation de poussière. Tenir à l'écart des sources d'inflammation.

Matériaux incompatibles : Aucun connu.

SECTION 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PERSONNEL PROTECTION

StoVentec® Carrier Board

Fiche de données de sécurité

8.1. Contrôle Paramètres

N'est pas applicable

8.2. Exposition Contrôles

Approprié Ingénierie Contrôles : Un équipement de lavage oculaire/corporel approprié doit être disponible à proximité de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuelle (EPI)

Personnel Protecteur Equipement	: Gants. Lunettes de protection. Ventilation insuffisante lors de la coupe ou du meulage : porter une protection respiratoire.
Matériaux pour Protecteur Vêtements	: Matériaux résistants aux produits chimiques et tissus.
Main Protection	: Porter une protection gants.
Oeil et Affronter Protection	: Lunettes de sécurité
Peau et Corps Protection	: Porter des protections adaptées vêtements.
Respiratoire Protection	: En cas de production de grandes quantités de poussière ou d'irritation, respiratoire protection doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère pauvre en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, porter une protection respiratoire approuvée.
Autre Information	: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumée.

SECTION 9 : PHYSIQUE ET CHIMIQUE PROPRIÉTÉS

9.1. Informations sur les bases physiques et chimiques Propriétés

État physique	: Solide
Aspect : Tableau/Panneau	
Odeur	: Odeur faible ou inexistante
Odeur Seuil	: Aucune donnée disponible.
pH	: 9.0-10.0
Évaporation Tarif	: Non applicable
Fusion Point	: Sans objet
Gelé Point	: Sans objet
Ébullition Point	: Aucune donnée disponible
Éclair Point	: Aucune donnée disponible
Auto-allumage Température	: Aucune donnée disponible
Décomposition Température	: 2642 °F (1450 °C)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non en vigueur
Vapeur Pression	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20°C	: Aucune donnée disponible
Relatif Densité	: 2.32
Spécifique Gravité	: Non applicable
Solubilité	: Eau : 0,26g/100g
Cloison Coefficient: N-Octanol/Eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Non applicable

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

ARTICLE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1. **Réactivité** : le produit est stable et non réactif dans des conditions normales de stockage et de transport.
- 10.2. **Stabilité chimique** : Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir section 7).
- 10.3. **Possibilité de réactions dangereuses** : Une polymérisation dangereuse ne se produire.
- 10.4. **Conditions à éviter** : Contact avec des matériaux.
- 10.5. **Matières incompatibles** : Acides forts, bases fortes, oxydants forts.
- 10.6. **Produits de décomposition dangereux** : La décomposition thermique génère : Oxydes de calcium, dioxyde de carbone et monoxyde de carbone.

SECTION 11 : TOXICOLOGIQUE INFORMATION

- 11.1. **Informations sur les effets toxicologiques aigus Toxicité (Oral)** : Non

StoVentec® Carrier Board

Fiche de données de sécurité

classé **Aigu Toxicité (Cermique)** : Non classé
classé **Toxicité aiguë (inhalation)** : Pas classifié

Corrosion cutanée/Irritation : Non classé

Lésions oculaires/Irritation : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Peut provoquer le cancer (inhalation).

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Une exposition excessive à toute poussière peut entraîner des dommages aux organes (poumons) par une exposition prolongée ou répétée (inhalation).

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/blessures après inhalation : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Symptômes/blessures après contact avec la peau : Peut causer une légère

irritation. **Symptômes/blessures après contact avec les yeux** : Peut causer

une légère irritation des yeux. **Symptômes/blessures après ingestion** :

L'ingestion peut provoquer des effets indésirables.

Symptômes chroniques : Une exposition excessive à toute poussière peut entraîner une irritation ou des dommages aux organes (poumons) par une exposition prolongée ou répétée (inhalation).

ARTICLE 12 : ÉCOLOGIQUE INFORMATION

12.1. Toxicité

Écologie - Général : non nocif pour la vie aquatique

Dangereux pour les aquatiques Environnement, Long Terme (Chronique) et à court terme (aiguë) : Non classé

12.2. Persistance et Dégradabilité

Plaque de support Sto Ventec	
Persistance et dégradabilité	Non-établi.

12.3. Bioaccumulable Potentiel

Plaque de support Sto Ventec	
Potentiel de bioaccumulation	Non-établi.

12.4. Mobilité dans le sol Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Autre effet indésirable Effets

Ozone : Non classifié

Autre Information : Eviter le rejet au environnement.

ARTICLE 13 : ÉLIMINATION CONSIDÉRATIONS

13.1. Traitement des déchets méthodes

Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Écologie - Déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

ARTICLE 14 : TRANSPORTS INFORMATION

La ou les descriptions d'expédition indiquées dans le présent document ont été préparées conformément à certaines hypothèses au moment de la rédaction de la FDS et peuvent varier en fonction d'un certain nombre de variables connues ou non au moment de la publication de la FDS. **Conformément aux normes UN RTDG, IMDG et IATA**

UN RTDG, DOT	IMDG	IATA
14.1. ONU Nombre		
Non réglementé pour le transport		
14.2. Expédition conforme à l'ONU Nom		
N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
14.3. Risque de transport Des classes)		
N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
14.4. Emballage Groupe		
N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable

StoVentec® Carrier Board

Fiche de données de sécurité

14.5. Environnement Dangers		
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur Aucune information supplémentaire disponible

14.7. Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL et le code IBC Non en vigueur

ARTICLE 15 : REGLEMENTATION INFORMATION

15.1. Réglementation internationale Listes : NA

15.2. International Accords : NA

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation ou Dernier Révision : 30/05/2023

Données Sources : les informations et les données obtenues et utilisées dans la rédaction de cette fiche de données de sécurité peuvent provenir d'abonnements à des bases de données, de sites Web officiels d'organismes de réglementation gouvernementaux, d'informations et/ou de ressources spécifiques au fabricant du produit/ingrédient ou au fournisseur. qui incluent des données et des classifications spécifiques aux substances selon le SGH ou leur adoption ultérieure SGH.

Autre Information : Selon les Nations Unies Ghs (Rev. 6, 2015)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit uniquement dans le cadre des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Phrases du texte intégral du SGH : Non applicable

Indication des changements : Aucune information

supplémentaire disponible Abréviations et acronymes :

ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
 AIHA - American Industrial Hygiene Association
 ATE - Estimation de la toxicité aiguë
 FBC - Facteur de bioconcentration
 BEI - Indices d'exposition biologique
 (BEI) DBO - Demande biochimique en oxygène
 N° CAS - Numéro Chemical Abstracts Service
 COD - Demande chimique en oxygène
 EC50 - Concentration Efficace Médiane
 EmS -No. (Incendie) - Programme d'urgence IMDG Incendie
 EmS -No. (Déversement) - Programme d'urgence IMDG
 Déversement ErC50 - EC50 en termes de taux de croissance de réduction
 Code ERG (IATA) - Code d'exercice d'intervention d'urgence tel qu'il se trouve dans l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
 SGH - Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
 HCCL - Hazard Communication Carcinogen List
 IARC - Centre international de recherche sur Cancer IATA - Transport Aérien International Association
 IBC - Code international des produits chimiques en vrac
 IMDG - Marchandises dangereuses maritimes internationales LC50 - Concentration létale médiane
 LD50 - Dose létale médiane
 LOAEL - Niveau d'effet nocif le plus faible observé LOEC - Effet le plus faible observé
 Concentration
 Log Koc - Séparation du carbone organique du sol et de l'eau Coefficient

Log Pow - Rapport de la concentration à l'équilibre (C) d'une substance dissoute dans un système à deux phases composé de deux solvants largement non miscibles, dans ce cas l'octanol et l'eau
 MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution MFAG-No - Guide de premiers soins médicaux à utiliser en cas d'accident impliquant des marchandises dangereuses
 NOAEL - Niveau sans effet nocif observé
 NOEC - Concentration sans effet observé
 NTP - Toxicologie nationale Programme
 OEL - Exposition professionnelle Limites
 OSHA - Occupational Safety and Health Administration
 pH - Hydrogène potentiel
 SADT - Température de décomposition auto-accélérée FDS - Fiche de données de sécurité
 SRCL - Liste des cancérigènes spécifiquement réglementés STEL - Limite d'exposition à court terme
 ThOD - Demande théorique en oxygène TLM - Limite de tolérance médiane
 TLV - Valeur limite de seuil
 TPQ - Quantité de planification de seuil TWA - Moyenne pondérée dans le temps UN - United nations
 UN RTDG - Recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses
 COV - Composés Organiques Volatils
 WEEL - Niveau d'exposition environnementale sur le lieu de travail